
CONFÉRENCE DE PRESSE

Vendredi 12 avril 2019 – Dampierre-sur-Boutonne

LES ACTIONS DÉPARTEMENTALES EN FAVEUR
DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
EN CHARENTE-MARITIME

Pour l'inclusion sociale & citoyenne du handicap



LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES



La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) propose un lieu unique d'accueil en Charente-Maritime, avec ou sans rendez-vous, pour les adultes et les enfants handicapés.

Une équipe à l'écoute

Une équipe de professionnels évalue la situation de handicap pour proposer une ouverture de droits à des prestations financières, l'accès à des établissements médico-sociaux, à des services, à des aides dans les domaines suivants :

- La scolarité,
- L'insertion professionnelle,
- La vie quotidienne à domicile,
- La mobilité.

La MDPH a pour mission de faciliter les démarches des personnes handicapées et de leur famille, en leur offrant un espace d'accueil et d'écoute, un accès unique aux droits et prestations qui leur sont réservés et un appui pour la formation, l'emploi ou l'orientation vers les établissements et services médico-sociaux. La MDPH est l'échelon spécialisé du droit à compensation mais le droit commun doit être la première réponse aux besoins des personnes handicapées (*logement, services sociaux de proximité, service public de l'emploi, médecine du travail etc.*)

Elle ne finance pas les prestations, ne met pas en œuvre les accompagnements, mais les déclenche.

CHIFFRES CLÉS

En Charente-Maritime, La MDPH reçoit 16 000 dossiers et traite 38 000 demandes par an, 60 000 personnes y ont un dossier. Elle gère environ 12 500 appels téléphoniques par an et reçoit dans ses locaux près de 8 000 personnes.

Pour faire appel aux services de la MDPH, il suffit de remplir un document disponible à l'accueil, sur demande téléphonique, dans les Délégations Territoriales ou téléchargeable en ligne sur la.charente-maritime.fr.

La MDPH s'est dotée d'un plan continu d'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers : les délais se sont considérablement raccourcis tout en augmentant la qualité des évaluations des besoins des personnes par la formation des personnels, l'organisation de rendez-vous personnalisés, l'augmentation des consultations médicales à Saintes et Jonzac en plus de La Rochelle, les rencontres familles.

La MDPH de la Charente-Maritime est volontaire pour participer à de nombreux groupes de travail nationaux (préparation CIH, évolution de l'offre médico-sociale, analyse des pratiques d'orientation médico-sociales, réflexion sur la convergence de l'évaluation entre le handicap et l'aide sociale à l'enfance etc...) Elle gère un observatoire des places en Établissement médico-social très pointu. Elle mettra en œuvre le système d'information national dans la vague 1 dès le mois de mars 2019.

ENGAGÉE POUR PROMOUVOIR L'INCLUSION DU HANDICAP DANS LE SPORT

La MDPH, avec l'appui du Département, s'est associée à l'équipe du "Triathlon La Rochelle". Le 8 juin prochain, une vingtaine d'équipes de 3 personnes comportant au moins une personne handicapée s'aligneront dans le challenge par équipe du Triathlon dans les rues de La Rochelle.



ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ET DES ADULTES HANDICAPÉS

La politique en faveur des personnes âgées et des personnes adultes handicapées est l'un des axes forts des politiques sociales menées par le Département de la Charente-Maritime. **Le Département consacre respectivement 97 millions d'euros et 107 millions d'euros aux politiques personnes âgées et personnes handicapées en 2019, soit un total de 204 millions d'euros.**

Au 31 décembre 2018, l'offre de service proposée aux personnes âgées (dépendantes et/ou handicapées) compte **9 646 lits et places installés** (EHPAD, résidences autonomie, petites unités de vie).

52 Services prestataires d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) sont autorisés et ont réalisé plus de **2 millions d'heures d'intervention auprès des personnes âgées et handicapées**, au titre des prestations départementales en 2018.

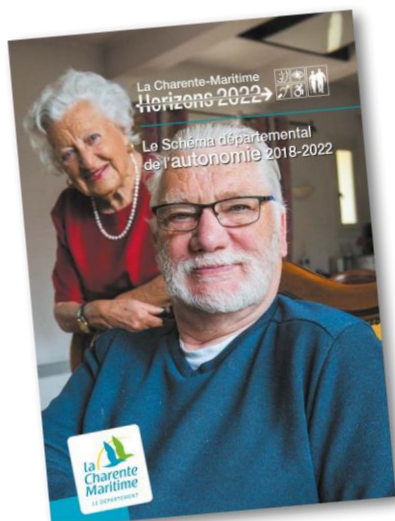


367 accueillants familiaux sont agréés pour une offre d'accueil de 721 places (201 accueillants familiaux et 350 places pour les personnes handicapées – 166 accueillants familiaux et 371 places pour les personnes âgées).

En ce qui concerne les établissements et services pour personnes handicapées, le département dispose de 2 246 lits et places installés.

La politique départementale s'inscrit pleinement dans les objectifs de qualité de vie proposée à ce public, outre les prestations adaptées et les équipements dédiés qui sont autant de réponses apportées par la collectivité, notamment au plan financier.

Ces actions s'inscrivent dans un schéma de l'autonomie voté par l'Assemblée Départementale le 30 mars 2018 dont les axes de travail sont les suivants :



1/ Bien vivre à domicile

Ce premier axe a pour objectif de développer et soutenir les actions en direction des aidants familiaux, de repérer les personnes âgées et handicapées en situation de fragilité à leur domicile, de mettre en œuvre la nouvelle stratégie départementale relative à l'aide à domicile portée par les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) autorisés et d'encourager l'intégration des personnes âgées et handicapées dans la société.

2/ Apporter de nouvelles réponses aux besoins d'accompagnement

Ce deuxième axe vise à développer des solutions d'accueil innovantes, tel que l'habitat inclusif, en poursuivant le soutien à l'accueil familial en favorisant la fluidité des parcours et les transitions (lors du passage de l'adolescence vers l'âge adulte et pour les personnes handicapées vieillissantes). Cet axe vise également à poursuivre l'adaptation de l'offre aux besoins des personnes âgées et handicapées, notamment par la création ou le redéploiement des équipements.

3/ Développer des synergies autour de l'information et de la coordination, propices à l'installation d'une culture de l'autonomie.

Le troisième axe a pour ambition de mieux articuler les dispositifs de coordination institutionnelle autour des situations individuelles, grâce notamment à la notion de référent et en favorisant le partage d'une vision globale de la situation des usagers pour les différents intervenants et professionnels.

L'ACCESSIBILITÉ DANS LES COLLÈGES



Le Département de la Charente-Maritime est propriétaire de 51 collèges qui ont bénéficié d'aménagement pour l'amélioration de l'accessibilité, dans un premier temps suite aux diagnostics de 2011, pour un accès sur les zones de "restaurations", "sanitaires" et "accueil collège".

Le service "maintenance" du département continue à œuvrer dans la mise en œuvre d'équipements et d'aménagements pour l'accès à "tout le collège" (*mains courantes des escaliers, éclairages, rampes extérieures, ...*) et ce avec l'appui des ouvriers de maintenance en place dans les collèges, les équipes mobiles ou via des marchés à bons de commande.

Un Agenda d'Accessibilité Programmé (AAP) a été mis en place sur 3 ans, aujourd'hui il ne reste que quelques modifications mineures en lien avec l'évolution de certaines normes. Suite à un diagnostic réglementaire réalisé à mi-parcours du programme, une prorogation de l'AAP de 6 ans a été déclarée en Préfecture, intégrant les bâtiments classés 5^{ème} catégorie, qui sont les Délégations Territoriales, les sites touristiques et autres.

CHIFFRES CLÉS

2,5 millions d'euros ont été employés pour les premières mises aux normes depuis 2012, comprenant notamment la construction de 7 ascenseurs extérieurs, la mise aux normes de tous les autres et les adaptations de rampes d'accès extérieures aux collèges. D'après le diagnostic intermédiaire, l'équivalent de la même somme, soit 2,7 millions d'euros vont s'avérer nécessaires pour réaliser le reste des travaux y compris les bâtiments de 5^{ème} catégorie (60).

LE TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS HANDICAPÉS



Le Département a pour mission d'organiser et de financer le transport du domicile de l'élève ou de l'étudiant vers son établissement scolaire ou universitaire.

La prise en charge du transport scolaire intervient sous les trois formes suivantes :

- 1/ L'élève ou l'étudiant est en capacité d'utiliser les transports en commun et bénéficie d'un remboursement de la carte de transport scolaire.
- 2/ L'élève ou l'étudiant est transporté en véhicule léger, dont le service est organisé et financé par le Département.
- 3/ La famille (ou l'étudiant) qui assure le transport au moyen de son véhicule personnel bénéficie d'une indemnité individuelle de transport.

Pour bénéficier d'un transport scolaire gratuit, les élèves et étudiants handicapés doivent respecter certaines conditions et sa gratuité est accordée pour une année scolaire après étude du dossier à chaque rentrée scolaire.

Le Département a consacré 3,89 millions d'euros au titre de l'année scolaire 2017-2018 pour assurer le transport quotidien de 620 élèves et étudiants de leur domicile vers leurs établissements de scolarisation. Ces déplacements sont assurés par des artisans taxis locaux et des véhicules adaptés. En plus, 96 élèves bénéficient d'un remboursement de leur frais de transport par le Département.

SPORT & HANDICAP



En 2019, le Département poursuit sa politique sportive d'investissement en matériel handisport, une enveloppe d'un montant de 50 000 € est consacrée pour l'acquisition de matériel à destination des associations sportives handisport ayant une section sportive existante ou en cours de création.

2 148 200 € en fonctionnement

67 200 € en faveur du Développement Sport et Handicap dont :

- 33 000 € : Comités Handisport et Sport Adapté dont :
- 12 000 € : Equithérapie
- 22 200 € : pour l'organisation des manifestations à destination des personnes en situation de handicap Parmi elles, on peut citer :
 - Ré Tpour Handisport
 - OpenInternational de Tennis Handisport
 - Les Challenges Sport Adapté de de Rugby, Bowling, Tennis de Table, Pétanque, judo.



ACCESSIBILITÉ DES SITES TOURISTIQUES ...



La marque d'Etat Tourisme et Handicap a été créée en 2001 par Michèle Demessine (*Secrétaire d'Etat au Tourisme*). Portée par la Direction Générale des Entreprises) et gérée par l'association nationale "Tourisme et handicaps" son principal objectif est de contribuer au développement d'une offre touristique adaptée et ouverte à tous.

Un libre accès aux vacances comme tout le monde et avec tout le monde / Le choix de ses vacances / Se cultiver, se distraire / créer un effet réseau / augmenter la lisibilité de l'offre.

Pour obtenir ce label, la démarche est volontaire et gratuite, elle est valable 5 ans et concerne les ' grandes familles de handicap : Auditif, mental, moteur et visuel.

... DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME



La Cité de l'Huître à Marennes

Le droit d'usage de la marque Tourisme et Handicap a été attribué à la Cité de l'Huître le 4 juillet 2017 pour une durée de 5 ans et concerne l'accueil des personnes présentant des handicaps mental et moteur.

CONCRÈTEMENT

- Le personnel en charge de l'accueil du public est sensibilisé aux attitudes à adopter et équipements à mettre en place pour faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap
- Des visites en groupes ont été adaptées pour les handicaps mental et visuel, tels que la "Découverte de l'ostréiculture à travers le toucher, l'odorat et le goût" ou l'atelier présentant les "Étapes de l'ostréiculture et ses outils, l'affinage et les sensations du marais, le travail de conditionnement des huîtres et autres coquillages" et enfin l'initiation adaptée à l'ouverture et à la dégustation de 2 huîtres" (*handicap visuel : "main sur la main", en toute sécurité*).
- Pour le handicap moteur, le site est adapté à la visite tout public.



Le Paléosite à Saint Césaire

Le label "Tourisme et Handicap" a été obtenu par le Paléosite en 2006 pour les personnes à mobilité réduite. Cette labellisation est en cours de renouvellement. Une demande a en effet été déposée auprès de Charentes Tourisme en 2017 pour les quatre handicaps.

Suite à une visite des lieux en 2018 un certain nombre d'aménagements et d'équipement ont été réalisés. Le dossier est donc en cours d'instruction et la décision finale doit intervenir très bientôt.



Le site gallo-Romain du Fâ à Barzan

En cours de labellisation.

LES PÔLES-NATURE



Le réseau des Espaces Naturels Sensibles dispose de 14 maisons de sites, les Pôles-Nature, dont l'objectif est la découverte de l'environnement pour tous les types de public.

Des aménagements sont réalisés pour accueillir dans les meilleures conditions possibles :

- Les visiteurs : accès à un espace muséographique, des sentiers de découverte
- Les scolaires : mise à disposition de salles pédagogiques et d'ateliers adaptés
- Les personnes en situation de handicaps : outils pédagogiques ou animations spécifiques réalisés en fonction du handicap et accessibilité au site facilitée.

Les Pôles-Nature pouvant mettre à disposition ces types d'aménagements s'engagent dans une démarche de labellisation "Tourisme et Handicaps". Les audits sont réalisés par Charentes-Tourisme, via le partenariat avec le Département. L'accessibilité diffère selon les aménagements proposés, **en 2019 les Pôles-Nature labellisés sont :**

Pôle-Nature		Accessibilité
<u>Moëze-Oléron</u>	Centre nature	  
<u>Moëze-Oléron</u>	sentiers	 
<u>Vitrezay</u>	Accueil, carrellet, restaurant	   
Parc de l'Estuaire	sentier	 
Port des Salines	écomusée	   
Port des Salines	Sentier dégustation	  
Port des Salines	Sentier commenté	 
<u>Asinerie</u>	Centre nature, calèche, sentier	   
Maison du Fier	musée	   

ANIMATIONS ADAPTÉES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pôle-Nature de la réserve Naturelle de Moëze-Oléron : animations en langue des signes...

Pôle-Nature de Vitrezay : accessibilité au carrelé pour les fauteuils roulants...

Pôle-Nature du Port des Salines : passerelle pour personne à mobilité réduite pour l'accès aux barques, maquettes tactiles avec traduction en braille, module touche main en prêt...

Pôle-nature de l'Asinerie : médiation animale, calèche adaptée pour les personnes à mobilité réduite...

Pôle-Nature de la Maison du Fier : une muséographie adaptée avec du braille, marquage au sol (reliefs) pour les non-voyants, fauteuil roulant à disposition, livre avec des formes d'oiseaux pour les non-voyants, sous-titrage des films, meuble du toucher...

Chaque année, en avril, ont lieu les Journées Tourisme et Handicaps, organisées au niveau national et relayées au niveau départemental par Charentes-Tourisme. Les Pôles-Nature, labellisés Tourisme et Handicap, participent en 2019 à cet événement et proposent diverses animations :

Pôle-nature de l'Asinerie du Baudet du Poitou

Vendredi 12 avril – Balade en calèche pour personnes à mobilité réduite

11h et 15h : visite guidée adaptée du Pôle-Nature. 3€/personne (Sur réservation)

Pôle-nature du Port des Salines

Mardi 16 avril - Visite commentée multisensorielle

14h : Visite adaptée aux personnes en situation de handicap visuel ou moteur.

Découvrez le métier de saunier et le fonctionnement du marais salant à travers les 5 sens. Après quelques explications dans l'écomusée autour de maquettes tactiles, la visite se poursuit au cœur du marais pour une immersion grandeur nature et se termine par une dégustation de produits locaux.

Durée 1h30. Gratuit et ouvert à tous (personnes handicapées ou non). Sur réservation. Contact : Ecomusée du Port des Salines, rue des Anciennes salines, Le Grand-Village-Plage. 05.46.75.82.28. www.port-des-salines.fr

Pôle-nature de la Maison du Fier

À partir du 6 avril et tout le mois d'avril, entrée gratuite à la muséographie pour les personnes en situation de handicap.

Pôle-nature de la Réserve Naturelle de Moeze-Oléron

Lundi 22 avril - Visite Explorateurs

11h : Découvrir les Oiseaux et la migration, un regard croisé entre recherche scientifique et la poésie de l'oiseau libre avec un zoom sur la pratique du baguage. Tarif gratuit pour les personnes en situation handicap

Sur réservation au 07 68 24 70 23



LE TRAIN DES MOUETTES

Une voiture du Train des Mouettes a été spécialement aménagée pour l'accueil des personnes à mobilité réduite : capacité 6 fauteuils roulants et places assises pour les accompagnants (voiture équipée d'un élévateur électrique). L'accès de cette voiture est exclusivement réservé aux personnes en fauteuils.